



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2013**

Présents : MM. SCHULTZ - GATEAUD - COULON - BERTHOUD - PETRILLO

Mmes EVANNO - LAGRANGE - TARDY

Pouvoir : M. LYOT à M. BERTHOUD - M. GALLAND à Mme EVANNO - M. DUBOIS à Mme LAGRANGE - M. GOBET à Mme TARDY

Absents : M. SARAS - Mme COMTE - Absente excusée : Mme DASSONVILLE

Convoqués en séance ordinaire le 13 mai 2013 à 20 h 30

Désignation d'un secrétaire de séance : Jean-Jacques GATEAUD

Après approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 10/04/2013, le conseil délibère.

1^{ER} POINT : RESSOURCES HUMAINES

✓ **Modification des conventions cadres avec le centre de gestion**

Monsieur le Maire rappelle qu'en séance du 24 janvier 2011, le conseil municipal a validé une convention entre la commune et le Centre de Gestion de Saône-et-Loire ouvrant la possibilité de faire appel en cas de besoin aux missions facultatives du centre de gestion. Depuis de nouvelles missions facultatives sont disponibles et notamment les commissions de sélections professionnelles (comité médical).

Il convient donc de modifier la convention cadre signée en 2011.

Exposé entendu, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention-cadre « missions facultatives » proposée par le centre de gestion 71.

✓ **Gratification stagiaire**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a accueilli Mlle Méryl CONDEMINÉ, stagiaire au service administratif pendant un mois (du 25 mars au 19 avril 2013). Cette jeune personne ayant donné entièrement satisfaction, Monsieur le maire propose de lui octroyer une gratification.

Exposé entendu, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **VALIDE** le versement d'une gratification à Mlle CONDEMINÉ.

2^{ème} POINT : DÉPLACEMENTS DOUX COMMUNAUTAIRES : Convention de mise à disposition gratuite

Dans le cadre de sa compétence « aménagement de l'espace communautaire », la CAMVAL réalise des aménagements cyclables d'intérêt communautaire (aménagement et entretien des chemins à sa charge).

Pour la réalisation de l'itinéraire La Roche Vineuse/Verzé/Igé, la CAMVAL doit acquérir la maîtrise des parcelles de terrain appartenant au domaine privé de la Commune d'Igé.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver la mise à disposition gratuite des biens situés sur le territoire communal : du chemin rural jusqu'au bourg d'Igé ET du chemin rural jusqu'au hameau d'Igé

Exposé entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition gratuite.

3^{ème} POINT : DEMANDE D'AIDE CAMVAL AU TITRE DE LA COMPÉTENCE TOURISME

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de solliciter la CAMVAL pour une demande de subvention concernant les dépenses d'investissements réalisées au gîte de Domange (travaux électriques, mobilier...).

Le gîte de Domange ayant pour vocation l'hébergement de groupe, il peut être considéré comme d'intérêt communautaire.

Exposé entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **SOLLICITE** la CAMVAL pour une demande de subvention.

4^{ème} POINT : PROPOSITION DE VENTE ET D'ACQUISITION DE PARCELLES

Monsieur le Maire demande à M. Tony PETRILLO de ne pas prendre part au débat en sortant de la séance.

Monsieur le Maire fait part aux membres présents d'une demande de M. Gauryan PETRILLO concernant une vente/acquisition de parcelles.

Il s'agit pour la commune d'acquérir la parcelle cadastrée section D n° 42 d'une superficie de 1330 m² jouxtant le chemin rural dit du Moulin Tranche Poids appartenant à M. Gauryan PETRILLO. En contrepartie, de céder à M. Gauryan PETRILLO, une partie des parcelles communales cadastrées section D n° 46 et 50 pour une superficie identique à celle lui appartenant (1330 m²).

L'assemblée donne un accord de principe pour ces transactions.

5^{ème} POINT : AMÉNAGEMENT DE LA PLACETTE CLAUDE PAIN

Monsieur le Maire donne la parole à J-Jacques GATEAUD qui présente le plan d'aménagement pour terminer la placette. Il reste à réaliser : la réfection des pavés, la mise en place de gravier et/ou émulsion, le marquage des places de stationnement.

La pierre de la montée de l'escalier de l'ancienne maison a été conservée (poids 1T200).

Mme EVANNO a pris attache auprès du sculpteur Frédéric LEROY pour une sculpture d'un visage d'un révolutionnaire pouvant être identifié à Claude PAIN. Coût de la prestation 400 € TTC. Accord à l'unanimité pour cette prestation qui sera réalisée en juin 2013.

Pour mieux se rendre compte de l'aménagement à réaliser, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se rendre sur place le lundi 27 mai 2013 à 18h00.

6^{ème} POINT : SIGNALÉTIQUE DU GITE DE DOMANGE

Suite à la reprise de la Maison des Loisirs Nature par la commune d'Igé, Monsieur le Maire propose de changer l'appellation de ce bâtiment et plus précisément la signalétique (4 réglottes sont à modifier ou à créer).

Après débat, l'assemblée propose de commander 4 réglottes au nom de : **Gîte de groupe - Domange**.

7^{ème} POINT : RÉSERVE PARLEMENTAIRE - Opération Boulangerie/Supérette

Dans le cadre du financement relatif à l'aménagement d'une boulangerie-supérette,

La notification d'attribution a été reçue le 03 mai 2013. M. Thomas THEVENOUD, député de Saône-et-Loire, a décidé d'attribuer la somme de 5 000 €.

Pour régulariser cette décision, le conseil municipal doit délibérer.

Exposé entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, CHARGE Monsieur le Maire de solliciter la réserve parlementaire pour cette opération.

8^{ème} POINT : DEVIS DIVERS

- Réfection totale de la toiture de l'arrêt de bus : devis SARL BECKER pour 7 385.41 € HT - Accord à l'unanimité.
- Zinguerie sur toiture des vestiaires du stade : devis SARL BECKER pour 1 174.26 € HT - Accord à l'unanimité.
- Signalétique diverse : devis S & L Signalisation pour 2 989.20 € HT - Accord à l'unanimité

9^{ème} POINT : INFORMATIONS DIVERSES

- Vente de bois : adjudication le mardi 18 juin - Prix de retrait minimum : 40 € pour les douglas et 15 € pour le bois mélangé (hêtre, chêne, frêne...)
- Retraite de M. Daniel COUDERT : pot de départ le 04 juillet à 18h30 à la salle polyvalente.
Il est décidé qu'un cadeau lui sera offert par la commune. Une urne est également à disposition au secrétariat de mairie.
- Opération Boulangerie/Supérette : commencement des travaux au 1^{er} septembre.
- Révision du PLU : réunion du comité de pilotage le 22 mai à 14 h 00 pour arrêter le périmètre de la ZAC.
- Nouvelle édition de la Trans'Mâconnaise les 6 et 7 juillet 2013 :
 - Installation du barnum à la chapelle de Domange,
 - Valorisation du tourisme : communication à l'Office de Tourisme des coordonnées des vignerons pour une éventuelle participation.
- CLEM : Bilan OxyJeunes printemps du 15 au 26 avril 2013 - forte participation des jeunes igéens.
- Expositions :
 - 18 au 20 mai à la chapelle de Domange : création de bijoux par Myriam LACOLONGE de Chapaize.
 - 23 mai au 09 juin au centre culturel « Le Théâtre » à Mâcon : sculptures de M. J-Marc BUORO d'Igé.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 22 H 13.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 25 juin 2013 à 20 h 30

Affiché le 23 mai 2013